

PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BARREAU DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE 2026-2027 TENUE LE 11 JUIN 2026, À COMPTER DE 8H30 PAR VISIOCONFÉRENCE WEBEX

Sont présents :

- M. le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau
- M^e François Lavigne-Massicotte
- M^e Mylène Lemieux-Ayotte
- M^e Ada Wittenberger
- M^e Régis Boisvert
- M^e Gabriel Dumais
- M^e Caroline Gagnon
- M^e Maxime Bernatchez
- M^e Isabelle Gagnon
- M^e Élisabeth Jutras
- M^e Simon Tremblay
- M. Gérald Belley
- M. Martin Drapeau
- M^{me} Lucie Granger
- M^{me} Nancy Potvin

Est absent :

- M^e Extra Junior Laguerre

Autres participants :

- M^e Catherine Ouimet, directrice générale
- M^e Josée Roussin, directrice générale par intérim
- M^e André-Philippe Mallette, secrétaire adjoint de l'Ordre
- M. Alexis Bernatchez, attaché au cabinet du bâtonnier

Secrétaire de la séance :

- M^e Sylvie Champagne
-

1. MOT DE BIENVENUE

Inf : Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil d'administration.

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour proposé.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'APPROUVER l'ordre du jour suivant :

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 22 AVRIL, 6, 12, 15 ET 22 MAI 2026
- 1.3 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU BÂTONNIER
- 1.4 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 2. DOSSIERS STRATÉGIQUES
 - 2.1 FORUMS DU BARREAU
 - 2.2 INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
 - 2.3 REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS
- 3. POSITIONNEMENT ET LEADERSHIP
 - 3.1 RAPPORT DU SECRÉTARIAT DE L'ORDRE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 3.2 TABLEAU DE BORD - LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION
 - 3.3 INDICE - ÉTAT DE DROIT - MÉTHODOLOGIE
- 4. GOUVERNANCE
 - 4.1 ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS
 - 4.2 NOMINATIONS AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - 4.3 NOMINATION AU COMITÉ DE RETRAITE
 - 4.4 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
 - 4.5 PROFIL DE COMPÉTENCE - SYNDIC
 - 4.6 HUIS CLOS - COMITÉ RH
- 5. CONTRÔLE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION
- 6. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET OPÉRATIONS
- 7. DOSSIERS INSTITUTIONNELS
 - 7.1 ÉDUCALOI - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
- 8. DIVERS
- 9. DOCUMENTATION POUR INFORMATION
 - 9.1 NOUVELLES RÉCLAMATIONS - FONDS D'INDEMNISATION
 - 9.2 RAPPORT DE VOTATION - SÉANCE RÉGULIÈRE PAR VOTE ÉLECTRONIQUE DU 5 JUIN 2026
 - 9.3 BARREAUX DE SECTION - RAPPORTS ANNUELS ET ÉTATS FINANCIERS
 - 9.4 JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL (29 MAI 2026)
 - 9.5 JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE (1^{ER} JUIN 2026)

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 22 AVRIL, 6, 12, 15 ET 22 MAI 2026

Inf : Les membres du Conseil d'administration approuvent les procès-verbaux des séances des 22 avril, 6, 12, 15 et 22 mai 2026.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances des 22 avril, 6, 12, 15 et 22 mai 2026.

1.3 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU BÂTONNIER

Inf : Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau présente son rapport d'activités et invite les membres à lui poser des questions.

En réponse aux questions des membres, il répond ce qui suit :

- **Réunion avec les anciens premiers ministres du Québec** : Le bâtonnier a rencontré d'anciens premiers ministres afin de solliciter leur participation au sommet sur l'État de droit. Les membres discutent de cette initiative.
- **Colloque - Conférence des juges administratifs** : Le bâtonnier a donné une allocution via une vidéo préenregistrée. En réponse à la question d'une membre, il souligne avoir été sensibilisé à l'indépendance des juges administratifs.

1.4 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Inf : M^e Catherine Ouimet présente son rapport d'activités de la directrice générale. Elle fait le suivi de quelques dossiers.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

2. DOSSIERS STRATÉGIQUES

Inf : Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau invite les membres à lui poser des questions sur les dossiers stratégiques.

2.1 FORUMS DU BARREAU

Inf : M^e Catherine Ouimet fait le suivi de ce dossier. Nous avons un projet de rapport. Le rapport est en révision par le bâtonnier et la directrice générale.

Après une première révision, on note que certains profils de citoyens n'ont pas été entendus dans le cadre des forums actuels. Ainsi, nous allons organiser un dernier forum pour inviter ces citoyens. Cela permettra d'avoir un rapport représentant un portrait plus complet de la situation.

Monsieur le bâtonnier Nadeau continue en discutant des derniers forums tenus dans les derniers mois. Il a bon espoir que le rapport sera utile. Le dernier forum serait tenu à la Maison du Barreau et sera sur invitation seulement.

M^e Catherine Ouimet souligne que le rapport, incluant les pistes d'action, sera présenté pour adoption à la séance du mois d'août.

Une membre propose que les barreaux de section soient interpellés pour obtenir leur rétroaction des forums et leurs idées de pistes d'action pour améliorer l'accès à la justice, possiblement lors de la prochaine réunion du Conseil des sections.

2.2 INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Inf : M^e Catherine Ouimet fait le suivi de ce dossier. Elle indique que le règlement sur le projet pilote a été publié récemment, plus tôt qu'envisagé. Afin de rassurer certaines inquiétudes soulevées par les membres, le Barreau a publié de l'information sur le site internet pour vulgariser le projet pilote sur les services novateurs. Elle résume à nouveau le cadre du bac à sable réglementaire.

2.3 REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS

Inf : Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau fait le point sur ce dossier. Le 9 juin dernier, le regroupement d'associations a été officiellement créé. Une lettre sera transmise au bâtonnier prochainement pour faire état de cette création. Elle sera versée lors de la prochaine séance du Conseil d'administration.



3. POSITIONNEMENT ET LEADERSHIP

3.1 RAPPORT DU SECRÉTARIAT DE L'ORDRE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

3.2 TABLEAU DE BORD - LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

3.3 INDICE - ÉTAT DE DROIT - MÉTHODOLOGIE

Inf : M^e Catherine Ouimet invite les membres à prendre connaissance de la méthodologie mise sur pied en collaboration entre le Barreau du Québec et le *World Justice Project*. Elle invite les membres à lui poser des questions.

Les membres discutent de la méthodologie, de l'indice et des prochaines étapes.

4. GOUVERNANCE

4.1 ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Inf : Les membres du Conseil d'administration procèdent à l'élection des deux vice-présidents suivant l'article 46 du *Règlement intérieur* et l'article 10.2 de la *Loi sur le Barreau*. Ce dernier article prévoit que le Conseil d'administration élit deux vice-présidents du Barreau parmi les administrateurs élus qui proviennent d'une section différente de celle du bâtonnier. Considérant que le bâtonnier est membre du Barreau de Saguenay-Lac-Saint-Jean, un vice-président sera élu parmi les membres du Conseil d'administration provenant du Barreau de Montréal et l'autre sera élu parmi les membres du Conseil d'administration provenant du Barreau de Québec.

M^e Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre, souligne avoir transmis un avis de convocation dans lequel elle invitait les administrateurs intéressés à présenter leur candidature.

Monsieur le bâtonnier Nadeau souligne qu'une seule candidature d'une administratrice issue de la région de Montréal a été reçue :

- M^e Mylène Lemieux-Ayotte.

M^e Sylvie Champagne souligne qu'une seule candidature d'une administratrice issue de la région de Québec a été reçue :

- M^e Caroline Gagnon.

Considérant qu'une seule candidature a été reçue pour chacun des postes, il n'y aura donc pas d'élection pour ces postes.

Monsieur le bâtonnier Nadeau annonce les résultats :

- M^e Caroline Gagnon est élue à titre de vice-présidente (provenant de la section de Québec);
- M^e Mylène Lemieux-Ayotte est élue à titre de vice-présidente (provenant de la section de Montréal).

Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau félicite les gagnantes. Il souligne que le Conseil d'administration doit maintenant procéder à la désignation d'une remplaçante, parmi les vice-présidentes, afin de la remplacer en cas d'absence ou d'empêchement conformément à l'article 11 (3) de la *Loi sur le Barreau*, RLRQ, c. B 1.

Les membres du Conseil d'administration désignent M^e Mylène Lemieux pour agir à ce titre.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT l'article 10.2 de la *Loi sur le Barreau*;

CONSIDÉRANT que le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau provient d'une section autre que Montréal et Québec;

CONSIDÉRANT la nécessité de prévoir le remplacement du bâtonnier en cas d'impossibilité d'agir;

DE DÉCLARER ÉLUE M^e Caroline Gagnon issue de la section de Québec à titre de vice-présidente;

DE DÉCLARER ÉLUE M^e Mylène Lemieux-Ayotte issue de la section de Montréal à titre de vice-présidente;

DE DÉSIGNER madame la vice-présidente Mylène Lemieux pour remplacer le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau et exercer ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier conformément à l'article 11 (3) de la *Loi sur le Barreau*, RLRQ, c. B-1.

4.2 NOMINATIONS AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du tableau des comités du Conseil d'administration.

Les membres font part de leur intérêt pour siéger à ces comités.

Les membres du Conseil d'administration approuvent les nominations aux différents comités du Conseil d'administration.

4.2.1 COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le Règlement intérieur du Barreau du Québec;

DE NOMMER les administrateurs suivants, pour un mandat d'une année, à titre de membres du Comité des finances et d'audit :

- Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau;
- M^e Caroline Gagnon, vice-présidente;
- M^e Gabriel Dumais;
- M^e Extra Junior Laguerre;
- M^{me} Nancy Potvin.

4.2.2 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le Règlement intérieur du Barreau du Québec;

DE NOMMER les administrateurs suivants, pour un mandat d'une année, à titre de membres du Comité de gouvernance et d'éthique :

- M^e Régis Boisvert, président;
- M^e Caroline Gagnon, vice-présidente;
- M^e Simon Tremblay;
- M. Gérald Belley;
- M^{me} Lucie Granger;
- Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau.

4.2.3 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le Règlement intérieur du Barreau du Québec;

DE NOMMER les administrateurs suivants, pour un mandat d'une année, à titre de membres du Comité des ressources humaines :

- **M^e Mylène Lemieux, présidente;**
- **M^e Simon Tremblay;**
- **M^e Ada Wittenberger;**
- **M. Martin Drapeau;**
- **M^{me} Nancy Potvin.**

4.2.4 COMITÉ DE DÉCISION

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT l'article 354 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1;

DE NOMMER l'administrateur suivant, pour un mandat d'une année, à titre de membre du Comité de décision en matière d'assurance de la responsabilité professionnelle :

- **M^e Maxime Bernatchez.**

4.2.5 COMITÉ SUR LES AFFAIRES D'ASSURANCE

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

DE NOMMER l'administratrice suivante, pour un mandat d'une année, à titre de membre du Comité sur les affaires d'assurance :

- **M^e Mylène Lemieux-Ayotte.**

4.2.6 CONSEIL DES SECTIONS

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT l'article 26.1 de la *Loi sur le Barreau*;

DE DÉSIGNER M^{me} Lucie Granger et M. Gérald Belley, administrateurs nommés par l'Office des professions, à titre de membres du Conseil des sections.

4.2.7 COMITÉ DE RÉVISION POUR ARM ET ALPAQ

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

DE NOMMER les administrateurs suivants, pour un mandat d'une année, à titre de membres du Comité de révision pour ARM et ALPAQ :

- M^e Caroline Gagnon, vice-présidente;
- M^e Mylène Lemieux-Ayotte, vice-présidente;
- M^e Extra Junior Laguerre;
- M^e François Lavigne-Massicotte;
- M^e Régis Boisvert;
- M^e Gabriel Dumais;
- M^e Maxime Bernatchez;
- M^e Isabelle Gagnon;
- M^e Élisabeth Jutras;
- M^e Simon Tremblay;
- M. Gérald Belley;
- M. Martin Drapeau;
- M^{me} Lucie Granger;
- M^{me} Nancy Potvin.

4.2.8 COMITÉ DU FONDS D'INDEMNISATION

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

DE NOMMER M^{me} Lucie Granger à titre de membre au Comité du Fonds d'indemnisation.

4.2.9 COMITÉ SUR LA CAPACITÉ D'EXERCER LA PROFESSION (CCEP)

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

DE NOMMER les administrateurs suivants, pour un mandat d'une année, à titre de membres du Comité sur la capacité d'exercer la profession (CCEP) :

- M. le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau;
- M^e Caroline Gagnon, vice-présidente;
- M^e Élisabeth Jutras;
- M^e Régis Boisvert;
- M^e Maxime Bernatchez;
- M^e Simon Tremblay;
- M^e François Lavigne-Massicotte;
- M. Martin Drapeau;
- M. Gérald Belley.

DE NOMMER à titre de membres substitués du Comité sur la capacité d'exercer la profession (CCEP), les administrateurs suivants, pour un mandat d'une année :

- M^e Mylène Lemieux-Ayotte, vice-présidente;
- M^e Extra Junior Laguerre;
- M^e Ada Wittenberger;
- M^e Gabriel Dumais;
- M^e Isabelle Gagnon;
- M^{me} Lucie Granger;
- M^{me} Nancy Potvin.

4.2.10 COMITÉ TI

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

DE NOMMER l'administrateur suivant, pour un mandat d'une année, à titre de membre du Comité TI :

- M^e Simon Tremblay.

4.2.11 COMITÉ D'ATTRIBUTION DES SOMMES DU FEJ

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

DE NOMMER les administrateurs suivants, pour un mandat d'une année, à titre de membres du Comité d'attribution des sommes du FEJ :

- M^e Caroline Gagnon, vice-présidente;
- M^{me} Nancy Potvin.

4.3 NOMINATION AU COMITÉ DE RETRAITE

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise et sont d'accord avec les recommandations soumises.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 11 juin 2026 préparé par M^e Catherine Ouimet, directrice générale, et M^{me} Nathalie Thibert, directrice du Service des finances;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 11.1.2 du *Règlement sur le Régime complémentaire de retraite des employés du Barreau du Québec*, le Comité de retraite est composé de six membres représentant des employeurs et un membre indépendant désigné par le Barreau du Québec;

CONSIDÉRANT que M^e Catherine Ouimet agit comme représentante du Barreau du Québec au Comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés du Barreau et qu'il y a lieu de renouveler son mandat;

CONSIDÉRANT que pour la bonne marche du Régime, il est important que tous les postes de membres du Comité de retraite soient comblés;

DE NOMMER la directrice générale, M^e Catherine Ouimet, à titre de représentante du Barreau du Québec pour un mandat de trois ans.

Le tout tel que prévu par le paragraphe 148 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*.

4.4 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise et sont d'accord avec les recommandations soumises.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 1^{er} juin 2026 préparé par M^e Catherine Ouimet, directrice générale;

DE NOMMER M^e Josée Roussin à titre de directrice générale adjointe, et ce, jusqu'au 23 décembre 2026;

DE FIXER le salaire de la directrice générale adjointe à 275 000 \$ jusqu'au départ de cette dernière.

4.5 PROFIL DE COMPÉTENCE - SYNDIC

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise et sont d'accord avec les recommandations soumises.

M^e Catherine Ouimet discute du processus ayant mené à la proposition de profil de compétences recherchées pour le poste de directeur des enquêtes et Syndic. L'affichage de poste est déposé pour information.

Les membres discutent du dossier.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 2 juin 2026 préparé par M^e Catherine Ouimet, directrice générale, et M^e Josée Roussin, directrice des ressources humaines par intérim;

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir le poste de directeur des enquêtes et Syndic;

CONSIDÉRANT l'importance de se doter d'un profil de compétences clair, structuré et aligné sur la mission de protection du public du Barreau et sur les priorités actuelles de la direction générale et du Conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le profil proposé précise les exigences en matière de formation, d'expérience, de compétences clés et de leadership attendus pour ce rôle stratégique;

D'APPROUVER le profil de compétences du poste de directeur des enquêtes et Syndic tel que présenté;

D'AUTORISER la poursuite du processus de sélection conformément à ce profil.

4.6 **HUIS CLOS - COMITÉ RH**

Inf : Les membres du Conseil d'administration tiennent un huis clos au début de la séance du Conseil d'administration.

Madame la vice-présidente Mylène Lemieux, présidente du Comité des ressources humaines, présente la note de service explicative du Comité des ressources humaines.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le processus d'évaluation 2025-2026 de la directrice générale;

DE FIXER le salaire annuel de la directrice générale à 383 210,85 \$, et ce, à compter du 1^{er} avril 2026; (2,5 % augmentation)

DE MANDATER le Comité des ressources humaines du Barreau aux fins d'analyser le rapport de la firme *Gallagher* concernant la rémunération de la directrice générale, et de formuler des recommandations au Conseil d'administration afin d'assurer un positionnement salarial compétitif et conforme aux pratiques du marché externe pour les années à venir.

5. CONTRÔLE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Inf : Ce point n'est pas traité à cette séance.

6. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET OPÉRATIONS

Inf : Ce point n'est pas traité à cette séance.

7. DOSSIERS INSTITUTIONNELS**7.1 ÉDUCALOI - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

8. DIVERS

Inf : Ce point n'est pas traité à cette séance.

9. DOCUMENTATION POUR INFORMATION**9.1 NOUVELLES RÉCLAMATIONS - FONDS D'INDEMNISATION**

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.2 RAPPORT DE VOTATION - SÉANCE RÉGULIÈRE PAR VOTE ÉLECTRONIQUE DU 5 JUIN 2026

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.3 BARREAUX DE SECTION - RAPPORTS ANNUELS ET ÉTATS FINANCIERS

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise pour chacune des sections.

9.4 JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL (29 MAI 2026)

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.5 JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE (1^{ER} JUIN 2026)

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Le Président,

La Secrétaire,

Marcel-Olivier Nadeau
Bâtonnier du Québec

Sylvie Champagne
Secrétaire de l'Ordre